



67^{ème} session de l'Assemblée générale
5^{ème} commission

Points 129 de l'ordre du jour

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et
financier de l'Organisation des Nations Unies :
Responsabilité**

Review of the efficiency of the administrative and
financial functioning of the United Nations:
Accountability

New York, le 8 mars 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos délégations saluent la présentation du rapport du Secrétaire général relatif à ce point de l'ordre du jour ainsi que celui du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB).

Monsieur le Président,

Une organisation qui applique le principe de responsabilité est une organisation qui se donne les moyens d'honorer ses engagements vis-à-vis de ses partenaires. Sa gestion gagne en prévisibilité, elle devient davantage performante et sa légitimité en est renforcée. L'amélioration du système d'application du principe de responsabilité doit donc être un objectif prioritaire de l'administration des Nations Unies ainsi que des Etats membres.

Nos délégations aimeraient soulever trois points relatifs au deuxième rapport sur les progrès accomplis dans le système d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Tout d'abord rappelons que, il y a trois ans, l'Assemblée générale adoptait une définition du principe de responsabilité, donnant une orientation au Secrétariat pour développer et appliquer ce principe au sein de l'Organisation. Le rapport du Secrétaire général illustre les efforts et progrès qui ont été réalisés depuis lors. Il nous montre cependant aussi le chemin à parcourir. Beaucoup reste à faire. Confi-

né en grande partie dans le conceptuel, le principe de responsabilité peine toujours à être traduit au sein du Secrétariat en des mesures concrètes ayant un impact tangible. Nous regrettons également que le Secrétariat n'ait toujours pas présenté un plan clairement défini indiquant les objectifs à atteindre, la répartition des responsabilités et, surtout, un calendrier de mise en œuvre pour renforcer l'application du principe de responsabilité. Un tel plan est indispensable pour permettre aux Etats membres de mieux comprendre et soutenir les efforts du Secrétaire général. Nous aurions aussi souhaité trouver dans ce rapport de nouvelles impulsions qui auraient permis d'alimenter une discussion critique sur le principe de responsabilité. Ces nouvelles idées auraient pu se baser sur une analyse approfondie du système actuel et de ses carences ainsi que sur une approche comparative avec ce qui existe dans d'autres organisations.

Deuxièmement, nous saluons le fait que le Secrétariat propose un cadre conceptuel visant à établir une gestion axée sur les résultats ainsi que la création d'une structure de gouvernance. Nous partageons cependant l'analyse du CCQAB. Le projet présenté doit être affiné. Pour la Suisse et le Liechtenstein, la mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats dans l'Organisation est une tâche prioritaire dont la complexité ne peut pas être sous-estimée. Pour réussir, elle doit présenter un certain nombre de qualités précises, comme des indicateurs de performance pertinents et mesurables, un système de suivi et d'évaluation des progrès réalisés, un lien fort entre qualité des performances et conséquences sur l'administration, une allocation des ressources basée sur les priorités stratégiques et les activités planifiées, ou encore une prise en compte du facteur coût lors de l'évaluation des performances. Nous proposons donc que le Secrétariat retravaille sa proposition et nous lui recommandons de le faire en tirant parti de l'expertise existante auprès des organes compétents, comme le Comité des commissaires aux comptes.

Enfin et troisièmement, nos délégations saluent l'initiative de mener une évaluation des risques à l'échelle du Secrétariat, ainsi que le projet d'élaborer sur cette base un dispositif de gestion des risques et de contrôle interne. L'établissement d'un tel dispositif va marquer une étape importante dans l'application du principe de responsabilité. Nous tenons à souligner que, pour pouvoir être opérationnel, ce futur dispositif devra être intégré aux processus de décision du Secrétariat et de l'Assemblée générale. Nous encourageons le Secrétariat à mettre en œuvre ce projet dès que possible.

Monsieur le Président,

La Suisse et le Liechtenstein s'engageront de manière active et constructive dans les délibérations portant sur ce sujet avec l'objectif d'améliorer le système de responsabilité au Secrétariat général des Nations Unies.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chairman,

I have the honor of addressing you on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the presentation of the report of the Secretary-General concerning this agenda item as well as that of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ).

Mr. Chairman,

An organization that applies the principle of accountability is an organization that equips itself with the means to honor its commitments vis-à-vis its partners. Its management is then more predictable; its

performance improves; and its legitimacy is strengthened. Improving the accountability system must therefore be a priority objective for the Administration of the United Nations as well as for the Member States.

Our two delegations would like to raise three points concerning the second progress report on the accountability system in the United Nations Secretariat.

To begin with, I would like to remind you that three years ago the General Assembly adopted a definition of accountability that provides the Secretariat with a guideline for the development and application of this principle within the UN. The efforts since then and the progress made so far have been illustrated in the Secretary-General's report. However, the report also shows us what remains to be done. And indeed much remains to be done. Being for the most part little more than a concept, the Secretariat continues to have difficulty in converting this concept into concrete measures that can have a tangible impact. We furthermore regret that the Secretariat has still not put forward a clearly defined plan with the objectives to be achieved, the division of responsibilities and, most important of all, with an implementation timetable to strengthen the accountability system. Such a plan is indispensable to enable Member States to achieve a better understanding of the efforts made by the Secretary-General and to support those efforts. We would also have liked to find in the report new stimulus towards a critical discussion of the accountability system. This could have been based on an in-depth analysis of the existing system and its shortcomings, as well as a comparative approach that looks at what has been accomplished by other organizations.

Point number two: we welcome the Secretariat's proposal of a conceptual framework for the creation of a results-based management framework and a governance structure. However, we agree with the ACABQ that the project needs to be fine-tuned. As far as Switzerland and Liechtenstein are concerned, the implementation of a results-based approach to management at the United Nations is a priority objective, the complexity of which cannot be underestimated. To work effectively, the framework would need to have certain specific characteristics such as the following: measureable and relevant performance indicators; a system for the follow-up and evaluation of the progress made; a strong link between the quality of performance and the impact on the Administration; allocation of resources based on strategic priorities and the activities planned; as well as taking financial information into account when considering program performance. With this in mind, we recommend that the Secretariat revise its proposal and, in so doing, take advantage of the existing expertise in relevant organs such as the Board of Auditors.

Third and final point: our delegations welcome the initiative to implement a Secretariat-wide Enterprise Risk Assessment, and to define a Risk and Internal Control Framework on the basis of this assessment. The creation of such a framework will be an important step forward in the application of the principle of accountability. We would like to stress the fact that to become operational, such a mechanism would have to be integrated into the decision-making processes of the Secretariat and the General Assembly. We encourage the Secretariat to implement this project as soon as possible.

Mr. President,

Switzerland and Liechtenstein are ready to participate actively and constructively in the deliberations on this agenda item with a view to improving the accountability system in the United Nations Secretariat.

Thank you, Mr. Chairman.